

chose à objecter contre l'exécution à laquelle il alloit être condamné à l'occasion de son crime, il soutint hardiment, que l'on se méprenoit; qu'il n'étoit point la personne mentionnée dans l'Acte d'*Atteinder*, ou *Bill de Conviction*; que son véritable nom étoit *Macdonel*, & non pas *Macdonald*. Il ajouta plusieurs choses auxquelles les Juges ne firent guères d'attention, parce qu'elles leur parurent frivoles, à l'exception néanmoins qu'il prétendit s'être rendu au Chevalier Alexandre Macdonald de Slate avant le 12. Juillet 1746, & être par conséquent dans le cas du bénéfice porté par cet Acte. Surquoi les Lords Justiciers lui ont accordé un répit jusqu'au 13. qu'étant recomparu, il alléguä entre autres moyens de défense « Qu'au mois de Juin
» 1746, après la défaite des rebelles à *Culloden*,
» il vint avec son père dans l'Isle de *Skye*,
» & qu'il s'y rendit au Chevalier Alexandre
» Macdonald, qui étoit alors à la tête des Milices
» de cette Isle, pour la défense du Gouvernement :
» Que le mauvais état de sa santé,
» joint à un Passeport qu'il produisit du Comte
» d'Albemarle, alors dans l'Armée du Duc de
» Cumberland, déterminä le Chevalier Macdonald
» à lui permettre de s'en retourner avec son père,
» & de rester chez lui sur sa parole, à condition
» de se représenter dès qu'il en feroit requis :
» Qu'il y demeura tranquille jusqu'au mois d'Août,
» que les Camerons, qui étoient toujours en armes,
» & qui rodoient dans le Pays, le firent prisonnier, & le jetterent
» à bord d'un Bâtiment François, où il fut attaché
» avec des chaînes, & mené en France :
» Qu'il y resta détenu pendant plusieurs mois,
» jusqu'à ce qu'ayant trouvé l'occasion de s'éva-

» der,